

Extrait du Registre aux délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du mardi 05 décembre 2023 à 17h45
Convocation du mardi 25 novembre 2023

Séance ordinaire

Membres en exercice : 11
Présents : 09
Absents excusés représentés : 2
Absent : 0

Présidente de la séance, par délégation du Président : Mme SKOTAREK Karine, Vice-Présidente
Secrétaire de séance : Mme Maryline MARLIERE

Etaient présents :

MMmes Alain MENSION - Karine SKOTAREK - Pierre LABBE - Maryline MARLIERE - Pascaline VITELLARO
- Marie-Louise LEMAIRE (arrivée au point n°2) - Stéphanie LEMAIRE - Liliane DAQUET - Jean-Michel FIRMIN.

Etaient absents excusés représentés :

MMmes Claude DEFLANDRE représenté par Jean-Michel FIRMIN – Marie-Paule DELOFFRE représentée par Pierre LABBE

Objet : Taxes et produits irrécouvrables – Allocations en non-valeur.

Mme La Vice-Présidente explique que le trésorier n'a pu recouvrer certains titres émis à l'encontre des débiteurs notamment pour des impayés de repas à domicile. De fait, il en demande l'allocation en non-valeur. Les montants sont les suivants :

		Sommes non recouvrées
Titre de l'année	2021	28,75 €
TOTAL		28,75 €

Elle propose donc au Conseil d'Administration :

- d'accepter la demande du trésorier pour l'allocation en non-valeur des titres non recouverts et ainsi lui accorder décharge des sommes reprises ci-dessus,
- d'autoriser M. le Président du CCAS à signer les documents se rapportant à cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Mme Maryline MARLIERE



Par délégation du Président,
Mme Karine SKOTAREK
Vice-Présidente du CCAS



Publiée sur le site internet le 12/12/2023